

Les rencontres du Comité Médicis

#1

# COMMENT METTRE EN OEUVRE UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE “JUSTE” ?

Rencontre du 9 juillet 2019  
entre Jean Jouzel et Patrick Pouyanné

Animée par François Lenglet



# SOMMAIRE

03	Introduction
07	Qu'est-ce qu'une transition juste ?
13	Quel est le bon périmètre pour organiser cette transition ?
19	Quel rôle pour les différents acteurs ?
25	Débat
39	Annexe

Jean Jouzel est climatologue et glaciologue.  
Patrick Pouyanné est président- directeur général du groupe Total  
François Lenglet est éditorialiste à TF1, LCI, RTL modérateur



*Yves Perrier*  
*Président du Comité Médicis*



## *Le mot du Président*

Bonsoir à toutes et à tous. Je suis vraiment très heureux de vous accueillir ce soir dans l'auditorium d'Amundi pour cette première rencontre du Comité Médicis.

Nous avons la chance d'accueillir ce soir **Jean Jouzel**, climatologue, prix Nobel avec le GIEC, membre de l'Académie des Sciences et du Conseil Économique, Social et Environnemental, dont tout le monde connaît à la fois la qualité d'expertise sur le réchauffement climatique et le souci de la mesure de l'exactitude et de la pondération.

Nous accueillons également **Patrick Pouyanné**, président- directeur général de Total, qui doit conduire à la fois la transformation de son entreprise pour faire face à la transition tout en restant en mesure d'offrir de l'énergie à tous ceux qui en ont besoin.

Je me dois de préciser qu'ils sont tous les deux membres du Conseil d'Orientation du Comité Médicis et je les remercie de leur disponibilité.

L'enjeu de ce débat animé par **François Lenglet** que je remercie va être de formuler une vision plus juste, pour employer la terminologie de François Ewald, de la manière de mener cette transition énergétique; non pas uniquement sur un plan technique, mais aussi sur un plan politique sans déclencher des luttes sociales plus radicales comme nous avons pu le constater récemment.

Comme vous, je suis impatient de les entendre.

Je souhaite en préambule prendre un peu de temps pour vous présenter comment le Comité Médicis s’inscrit dans la politique générale d’Amundi en matière d’investissement responsable.

Je crois que nous avons été pionniers en la matière, puisque dès la création de l’entreprise en 2010, nous avons défini l’engagement sociétal, l’investissement responsable, comme l’un des quatre piliers fondateurs de l’entreprise. Nous avons fait cela bien avant de parler de raison d’être. Amundi était à l’époque un précurseur en affirmant qu’un gestionnaire d’actifs avait une responsabilité particulière au-delà de la responsabilité classique d’apporter des solutions d’investissement, en particulier aux investisseurs institutionnels. Nous avons également une responsabilité particulière dans ces politiques d’investissement pour inciter les émetteurs à prendre en compte les critères ESG : environnement, social et gouvernance. Grâce à cette politique résolue, nous gérons aujourd’hui près de 300 milliards d’euros en investissement responsable. Cela signifie qu’environ 20 % de nos encours s’inscrivent dans cette démarche.

En 2018, nous avons présenté un plan ambitieux pour cet engagement. Ce plan comporte trois axes :

- la généralisation de la prise en compte, dans la fabrication de nos fonds à destination de la clientèle des particuliers, de l’analyse ESG en complément de l’analyse financière traditionnelle;

- le renforcement des investissements liés à la transition énergétique et à fort impact social. L’objectif est de doubler les montants actuellement investis sur ces thématiques en les portant de 10 à 20 milliards d’euros en trois ans;
- Amundi s’engage pour les entreprises sociales et solidaires – anciennement de l’économie sociale. Nous avons un fonds appelé Amundi Solidarité qui gère aujourd’hui 200 millions d’euros, et dont les investissements seront portés à 500 millions d’euros.

L’approche de l’investissement responsable que met en oeuvre Amundi se veut incitatrice et non stigmatisante. Elle repose sur un dialogue permanent et constructif entre nos équipes et les entreprises. Notre objectif est d’influencer la stratégie des entreprises, plus particulièrement quand nous faisons partie des principaux actionnaires, mais de le faire de manière pragmatique et en prenant en compte leurs spécificités. Notre méthode est de noter les entreprises de chaque industrie selon une notation qui va de A à G – G étant l’exclusion, A, une excellente note et F, une note médiocre – selon ces trois critères : environnement, social et gouvernance.

En fonction de ces notes, nous surpondérons ou sous-pondérons notre investissement dans les portefeuilles. C’est donc une incitation puissante pour les entreprises à s’inscrire dans cette démarche. C’est une approche dite de *Best in class* et c’est un levier puissant pour faire évoluer les pratiques.

Cette influence passe aussi par l’exercice complet de notre responsabilité d’actionnaires. Amundi a une politique de vote autonome et ne s’appuie pas sur des agences de conseil en vote (les proxys). Nous votons systématiquement dans l’ensemble des assemblées générales.

Le Comité Médicis est un élément essentiel de cette stratégie. Ce *think tank* a été créé il y a plus de dix ans comme un cercle de réflexion. Il rassemble au sein de son Conseil d’Orientation des praticiens de l’investissement, des chefs d’entreprise, des universitaires et des philosophes. Il est animé par François Ewald, qui en est la cheville ouvrière depuis sa création et que je tiens au passage à remercier vivement. Il est accompagné dans cette tâche par Quentin Barthélémy.

Le Comité Médicis a vocation à nous aider dans la conception de notre politique ISR et à se prononcer sur certains cas spécifiques. Plus largement, son défi est de développer une réflexion originale, pragmatique, humble sur ces questions ; une réflexion qui pourra être partagée avec l’ensemble des autres acteurs économiques et financiers.

C’est la raison pour laquelle le Comité Médicis a évolué au cours de la période récente. Tout d’abord en se dotant d’une personnalité morale autonome sous la forme d’une association, mais aussi en mettant à l’épreuve du débat public ses travaux et ses propositions dans les trois domaines de l’ESG. Le Comité Médicis proposera des rencontres publiques régulières où, comme ce soir, seront abordées les problématiques que pose aux acteurs économiques et financiers le contexte géopolitique, économique et social.

Cher Jean, cher Patrick, c’est une grande chance de pouvoir inaugurer ces rencontres en vous entendant nous éclairer sur ce thème crucial qu’est la mise en oeuvre d’une transition énergétique juste. Je vous laisse donc la place avec François pour ces débats. Merci ●

# Contributions

*par François Lenglet*

---

Le comité Médecis vous propose donc aujourd'hui cette réunion publique sur le thème de la mise en oeuvre d'une transition énergétique juste. Notre débat va s'articuler autour de trois problématiques :

- Qu'est-ce qu'une transition juste ?
  - Quel est le bon périmètre pour organiser cette transition ?  
Tant au niveau politique que géographique ;
  - Quel rôle pour les différents acteurs que sont Les États, les acteurs économiques que sont les entreprises, les acteurs financiers que sont les investisseurs, les ONG et bien sûr les citoyens et consommateurs.
-

Jean Jouzel



Patrick Pouyanné



François Lenglet

Qu'est-ce  
qu'une transition juste?

---

Ce premier axe a été défini par François Ewald dans une note qui a été partagée aux intervenants (*Voir Annexe*). Celui-ci se décline en deux aspects : la justice et la justesse. Les mesures doivent être proportionnées à la fois pour contrer les problèmes climatiques, mais également pour être justes au niveau social. Cet aspect a été mis en exergue par l’actualité, et notamment l’émergence du mouvement des gilets jaunes à l’automne 2018.

**François Lenglet** • *Comment, en tant qu’industriel éminent de l’énergie et patron de Total, percevez-vous cette question de la justice ?*

**Patrick Pouyanné** •

Cette problématique doit-être abordée en repartant des caractéristiques de l’énergie. C’est un bien essentiel et fondamental au quotidien, et pour le développement économique et social de toute organisation collective. Ce bien nécessaire comporte trois caractéristiques.

#### **L’énergie doit être disponible et accessible**

L’accessibilité de l’énergie ne peut pas être abordée qu’au travers du prisme occidental, voire de celui des gilets jaunes. 800 millions à 1 milliard de personnes n’ont pas accès à l’énergie. L’accès à l’énergie est une condition *sine qua non* pour sortir ces populations de la pauvreté. Je ne considère pas comme acceptable qu’au nom de l’urgence climatique, 2 ou 3 milliards de personnes sur

les 9 milliards que nous serons bientôt sur Terre puissent être laissées dans la pauvreté énergétique.

#### **L’énergie doit être abordable**

Le coût de l’énergie est un point essentiel depuis l’avènement du développement économique. Nous constatons que même dans un pays avec un fort pouvoir d’achat comme la France, l’augmentation du prix de l’énergie par les taxes suscite une forte opposition.

#### **L’énergie doit être “propre”**

L’énergie doit être respectueuse de la planète, qu’il s’agisse de la qualité de l’environnement au niveau local que la question climatique qui est un phénomène global.

Pour revenir sur la notion de “transition juste”, le sujet climatique pose profondément la question de la solidarité intergénérationnelle et de ce que nous transmettrons à nos enfants.

Le défi de la transition énergétique est de combiner ces trois éléments tout en obtenant l’acceptation des populations. Les scientifiques nous rappellent l’urgence d’agir. Pour autant, devons-nous prendre des mesures autoritaires qui imposent à la population ce qui serait bien pour elle ? Quand les “sachants” s’adressent aujourd’hui aux “non-sachants”, ces derniers ne sont pas nécessairement d’accord et ont besoin d’être convaincus. Ce sont eux qui consomment, et ces mesures affecteraient directement le pouvoir d’achat. Nous l’avons

constaté en France. Nous devons à la fois répondre à ces enjeux de justice, c’est-à-dire apporter une énergie accessible au plus grand nombre et abordable, et au défi du changement climatique. La réponse parallèle à cet enjeu de justice et à cet enjeu climatique impose de maîtriser la vitesse de la transition et notamment la juste valorisation du carbone.

#### **La vitesse de la transition**

Lors de la conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques, les États ont signé un accord visant au maintien de la hausse des températures en dessous des 2 degrés. Les pays avaient pris des engagements volontaires. La somme de ceux-ci correspondait plutôt à une hausse de 3 degrés. Il était clair pour les rédacteurs et, je pense, pour Laurent Fabius et son équipe de ministres qu’il fallait bien sûr avancer dans cette direction, mais que nous n’étions pas dès ce jour dans la trajectoire à 2 degrés. Cet accord incluait également un objectif de développement social dans les pays émergents qui a été moins médiatisé alors que cet accord n’était pas qu’un accord sur un enjeu écologique mais plus encore un accord sur le développement.

Nous sommes aujourd’hui confrontés dans nos sociétés à une volonté d’accélération, notamment de la part des plus jeunes. Les scientifiques nous incitent à cette accélération. Or, cette accélération ne pourrait se faire que de façon autoritaire. Pre-

nons l’exemple des chaudières au fioul, détenues par 3 millions de Français. Les arrêter en 10 ans est impossible. Certaines personnes ne pourront pas être facilement raccordées au gaz, d’autres devraient investir 10 000 à 15 000 euros. Tout cela nécessite un accompagnement et la preuve que cela engendre des économies. Nous pouvons envisager d’y arriver en 20 ans, pas en 10 ans. J’entends la nécessité d’aller au plus vite, mais l’acceptation de tous ces mouvements profonds est tout aussi importante.

#### **La juste valeur du carbone**

Une transition juste ne peut se réaliser qu’en trouvant une juste trajectoire au prix du carbone. L’instrument économique est efficace. Un prix a été fixé sur les émissions de dioxyde de soufre et sur le monoxyde d’azote. Les acteurs industriels ont innové et développé des technologies alternatives pour contrer la charge de la taxe ou de la redevance imposée. Appliquer l’instrument économique directement aux consommateurs n’est efficace que s’ils ont la possibilité de changer leur comportement. 72 % des Français utilisent leur voiture pour le trajet domicile-travail. Ils n’ont pas nécessairement l’alternative de la voiture propre. Ils ressentent donc l’augmentation du coût de l’énergie comme une forme d’injustice. Le sujet est profondément complexe.

Aux États-Unis, plusieurs personnalités, dont des prix Nobel et l’ancien secrétaire au Trésor George Schultz, ont récemment lancé l’idée d’un dividende carbone. Chacun paierait une taxe sur sa consommation énergétique liée au carbone. Le produit de la taxe irait dans un fonds qui serait redistribué de façon égale par individu. Le système est très incitatif à faire des économies d’énergies mais aussi redistributif. Les personnes les plus riches consomment en effet plus d’énergie et contribueraient donc plus, tout en recevant la même somme que les personnes plus modestes qui consomment moins et payeraient donc moins. Nous devons réfléchir à ce type de mécanisme. Nous devons offrir aux populations un intérêt à participer à cette transition, pas seulement des contraintes.

**François Lenglet** • *Je vous remercie pour ces éléments. Nous percevons bien dans cette intervention la double problématique de la justice et du rythme de la transition. Jean Jouzel, vous qui observez cela de près en tant que scientifique, qu’en pensez-vous ?*

### Jean Jouzel •

Nous devons accepter comme quasi-certitude le rôle des activités économiques dans le réchauffement, et en particulier l’augmentation de l’effet de serre. Nous nous dirigeons effectivement vers un réchauffement de 3 degrés avec l’Accord de Paris alors que si rien n’était fait, nous aurions un réchauffement de 4 à 5 degrés à la fin du siècle.

Seul un tiers des réductions des gaz à effet de serre serait effectué à horizon 2030 par rapport la trajectoire à 2 degrés, et un cinquième par rapport celle à 1,5 degré. Le dernier rapport du GIEC démontre que chaque demi-degré est important. Pour une hausse de 2 degrés, nous n’avons plus que 15 à 20 ans d’utilisation des combustibles fossiles au rythme actuel, et de 10 à 15 ans pour 1,5 degré. Pour rester à 1,5 degré d’augmentation, soit 0,5 degré de plus qu’aujourd’hui, 90 % des réserves en combustibles fossiles accessibles ne devraient pas être exploitées.

En tant que scientifique, je souhaite évoquer les conséquences du réchauffement. Les océans seraient tout d’abord affectés par une acidification, la perte des récifs coralliens, une intensification des extrêmes climatiques que nous percevons déjà et des phénomènes irréversibles comme l’élévation du niveau de la mer. La biodiversité serait affectée. Toutes les espèces n’ont pas une capacité de déplacement et d’adaptation qui leur permettrait de faire face au réchauffement climatique. Tous les autres problèmes environnementaux seraient ensuite exacerbés, et notamment ceux ayant trait aux 17 objectifs du développement durable. Je pense en particulier à la limitation de la pauvreté, à la pollution, à l’accès à l’eau et à la sécurité alimentaire. Les populations seront touchées et, outre les problèmes de santé et d’environnement, cela va aggraver les risques de conflits et les migrations climatiques. En analysant tous ces éléments dans leur ensemble, nous constatons que le réchauffement climatique va directement accroître les inégalités.

J’ai été co-rapporteur, avec Agnès Michelot, d’un avis du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) sur la justice climatique. L’objectif de la justice climatique et d’une transition juste est de tout faire pour que le réchauffement n’accroisse pas les inégalités.

### LES CONSÉQUENCES

Le lien entre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité est très clair. Certaines espèces n’auront pas la capacité de déplacement. Elles auront une capacité de déplacement inférieure à la vitesse de déplacement des zones climatiques. Nous étudions dans cet avis la justice climatique à travers 4 prismes.

#### Justice entre individus

Certains individus sont plus fragiles et moins préparés : certaines populations autochtones, des femmes, des enfants, les bas revenus. Ils seront non seulement plus vulnérables à un incident climatique, mais auront également plus de difficultés à s’en remettre.

#### Justice entre États

Les pays riches ont plus contribué aux émissions de gaz à effets de serre, alors même que ce sont les pays pauvres qui sont les plus vulnérables. Certains pays n’ont pu se développer à cause d’un climat qui était déjà défavorable.

#### Justice avec la Nature

La Justice pour la Nature se définit comme “la reconnaissance en droit international de la valeur

intrinsèque de la diversité biologique, ou de la nécessité de maintenir des processus essentiels à la subsistance”. C’est un élément central dans le contexte du réchauffement climatique.

#### Justice entre générations

Notre comportement d’aujourd’hui ne doit pas mettre en difficultés les prochaines générations. La transition ne doit pas simplement être juste dans les prochaines décennies. Elle doit porter la question de la qualité de vie des prochaines générations. Cela nécessite d’agir rapidement.

**François Lenglet** • *Cette question de la vitesse était évoquée par Patrick, qui expliquait qu’une accélération ne pouvait être faite sans mesure autoritaire. Partagez-vous ce constat ?*

### Jean Jouzel •

Le plus simple aurait été d’écouter la communauté scientifique qui tenait un propos similaire il y a 30 ans. Le climat d’aujourd’hui est celui que nous avions envisagé il y a 30 ans : au niveau du réchauffement et de l’intensification des événements extrêmes. Nous devons aujourd’hui faire le maximum. La véritable injustice serait de ne pas faire une transition rapide. Non seulement vis-à-vis des générations futures, mais aussi des plus jeunes. La perception du réchauffement climatique évolue très rapidement. Si nous n’agissons pas, il nous sera demandé pourquoi nous n’avons rien fait •

Quel est le bon périmètre  
pour organiser cette transition ?

---



**François Lenglet** • *Votre intervention fait parfaitement la transition avec notre second axe, qui s’interroge sur le périmètre pour organiser la transition. Il existe des différences de développement entre les États, des inégalités. Comment, au-delà de l’accord de 2015, mettre en place des mécanismes pour lutter efficacement? Comment percevez-vous cela Patrick?*

**Patrick Pouyanné** •

Il existe plusieurs échelons. Il s’agit d’un phénomène global et le problème est donc mondial, même si les actions des États se font dans le cadre national, voire européen. Comme il n’y a pas de gouvernance mondiale et qu’à l’inverse les questions de sécurité énergétique sont envisagées au niveau de chaque État, nous perdons malheureusement la dynamique de l’accord de Paris au niveau de sa mise en oeuvre pratique. Cette dynamique était celle de la solidarité entre pays riches et émergents. Nous voulons être exemplaires en consacrant des sommes importantes à la transition chez nous en France. Mais le vrai sujet pour ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub> est en Inde, en Chine. Les jeunes en Occident sont très sensibilisés. Mais dans les pays émergents comme l’Inde, leur souhait est d’abord de sortir de la pauvreté. Est-il plus efficace d’allouer 80 milliards d’euros pour optimiser le dernier gramme d’émissions de CO<sub>2</sub> en France ou de les allouer en Inde pour empêcher que le pays ne consomme tout son charbon? La France devrait en priorité aider des pays émergents, notamment africains. Il s’agit à

la fois d’une question d’efficacité climatique et d’efficacité économique. L’efficacité climatique ne devrait pas nous conduire à vouloir mener des politiques nationales, mais à aller investir là où ce serait le plus efficace.

L’Europe se déclare aujourd’hui pour un projet collectif afin d’être leader sur les questions climatiques. Cela correspond à une aspiration des jeunes de nos pays. Cela peut être un enjeu collectif de mobilisation. Il reste pourtant des obstacles. Nous sommes incapables de construire l’Europe de l’énergie. Nous avons des objectifs ambitieux : 40 % d’émissions en moins, 32 % d’énergies renouvelables et 32 % d’amélioration de l’efficacité énergétique. Sans réflexion autour d’une politique collective de l’énergie, cela a peu de sens et sera inefficace.

Les politiques énergétiques sont historiquement nationales pour des questions de sécurité et d’indépendance énergétique. La France avait eu des difficultés majeures faute d’accès au pétrole lors de la Première Guerre mondiale. Cela a conduit à la création de Total. Pour construire une Europe du climat, nous devons transgresser nos politiques individuelles historiques. Nous devons partager nos forces et nos faiblesses. Par exemple, l’atout nucléaire français pourrait devenir un atout collectif. Le développement des énergies renouvelables, des biocarburants et des autres investissements nécessaires à la transition énergétique serait décidé collectivement et efficacement car tout cela est très capitalistique.

L’obstacle majeur est la renonciation à son indépendance énergétique. Mais ne devons-nous pas plutôt penser en termes de souveraineté européenne?

Cela serait encore plus difficile pour des pays comme l’Inde. Sa seule ressource naturelle est un charbon de piètre qualité pour une population en forte croissance d’1,3 milliard d’individus qui doit sortir de la pauvreté. La réflexion doit être globale. Si nous imposons une politique de prix du carbone en Europe sans protection aux frontières, cela détruit des emplois industriels en Europe. Cela permet par exemple à un groupe français de lancer une centrale au charbon au Maroc et de vendre l’électricité en Europe grâce à l’absence des taxes européennes. Ces contournements rendent encore plus difficile la justification d’une taxe carbone auprès des populations.

La mobilisation se fait également en parallèle au niveau national, où il faut répondre aux aspirations des jeunes. Il y a une dimension de politique nationale. La France a la chance d’avoir hérité d’une politique énergétique très décarbonée. Parmi les pays développés, nous avons des émissions par habitant ou par point de PIB très faibles. Il faut maintenant savoir quel effort collectif nous sommes prêts à réaliser en supplément.

La contribution au maintien des puits de carbone comme les forêts est aujourd’hui le moyen plus efficace en termes de coût à la tonne de CO<sub>2</sub> évité pour décarboner. Or, la planète continue

à connaître une déforestation nette année après année. Les puits de carbone naturels coûtent moins de 10 \$ la tonne de carbone. C’est le plus efficace. Total a choisi d’investir dans les forêts pour cet enjeu de captation du carbone, mais également car c’est une activité économique durable qui peut se développer et correspondre à une forme de justice climatique.

Je diverge de Jean sur l’analyse de l’Accord de Paris. C’est un accord optimiste qui affirme qu’il faut croire au progrès. Nous ne disposons pas aujourd’hui de toutes les solutions à moins d’être autoritaire. Nous imposerions alors la transformation de toutes les centrales au charbon en centrale à gaz. Nous ne sommes pas en capacité de donner ces ordres au niveau mondial. L’accord de Paris était un consensus autour d’une dynamique. Chaque État devait s’engager, avec sa réputation. Les plans doivent ensuite être révisés avec le progrès. La confiance dans le progrès est notre seule possibilité. Une angoisse climatique se développe dans les pays occidentaux. Ce n’est pas par la peur que nous allons progresser, mais par la confiance dans le progrès. Le solaire et l’éolien étaient quasiment anecdotiques dans la production d’électricité il y a 15 ans. Le progrès a été fulgurant, notamment car le prix du pétrole a été très haut et qu’il a fallu développer des alternatives. Nous avons besoin de temps et de signaux économiques qui vont faire que l’urgence climatique va être de plus en plus intégrée aux choix des acteurs.

**François Lenglet** • *Jean, quel est pour vous le bon périmètre pour agir ?*

**Jean Jouzel** •

Chacun de ces périmètres a des spécificités. La France a un objectif ambitieux de neutralité carbone à horizon 2050. Pour rester à 1,5 degré, il serait nécessaire d'avoir cet objectif au niveau planétaire.

Nous éprouvons des difficultés au sujet de la justice climatique. Les couches les moins aisées de la population sont plus fragiles aux impacts du réchauffement climatique, mais aussi à certaines mesures prises pour lutter contre le réchauffement climatique ou s'y adapter. L'augmentation de la taxe carbone telle qu'elle était envisagée était profondément injuste puisque, de façon relative, elle affectait plus les revenus les moins élevés. Je suis profondément attaché à une fiscalité environnementale. Nous savons désormais ce qui doit être fait pour qu'elle réussisse.

**François Lenglet** • *Vous pensez à la redistribution ?*

**Jean Jouzel** •

Oui, il faut qu'elle soit juste et qu'il y ait des compensations.

**François Lenglet** • *Le système du dividende climatique évoqué par Patrick ne vous paraît-il pas intéressant ? C'est une forme de redistribution importante.*

**Jean Jouzel** •

C'est effectivement une des façons de procéder. Une autre solution est de cibler la redistribution et que les individus soient conscients de l'utilisation de l'argent. Cela est compliqué en France à cause de la complexité du ministère de l'Économie et des Finances. Nous ne parvenons pas à savoir vers quoi sont dirigées les recettes. Les taxes devraient réellement remplacer d'autres taxes et permettre ainsi de travailler à pression constante. Cela doit être perceptible et pas uniquement théorique. En outre, la taxation environnementale devrait disparaître lorsque l'objectif est atteint. Ce sont des enjeux connus auxquels nous ne réfléchissons pas suffisamment. L'Europe représente entre 8 et 10 % des émissions mondiales. Je partage l'idée, entre autres avec Pierre Larrourou, et autour du Pacte Finance Climat, que les investissements financiers ne sont pas à la hauteur pour réussir la transition énergétique, ainsi que la transition agricole. L'argent existe, mais n'est pas correctement dirigé. Nous avons lancé avec Pierre Larrourou l'idée d'un budget européen dédié et le développement d'une banque européenne pour le climat et la biodiversité. Un traité viendrait pérenniser ces deux instruments. En France, 2 % du PIB seraient nécessaires en investissements supplémentaires pour réussir la transition énergétique.

**François Lenglet** • *Cela représente donc environ 50 milliards d'euros.*

**Jean Jouzel** •

Cela dépend des rapports. Certains parlent de 35 milliards d'euros. Nous l'estimons à 45 milliards. Cela représente dans tous les cas plusieurs dizaines de milliards. Nous devons prendre conscience que cela créerait de l'emploi. L'ADEME a chiffré les créations nettes entre 600 000 et 900 000 emplois. En outre, ces emplois sont attractifs pour les jeunes car ils nécessitent de l'inventivité et de la créativité. Réussir cette transition est synonyme de dynamisme économique, pas de récession.

**François Lenglet** • *La taxe carbone aux frontières européennes est-elle une bonne idée ?*

**Jean Jouzel** •

C'est une bonne idée, oui. L'égalité est nécessaire.

**François Lenglet** • *N'est-ce pas en opposition avec l'idée de justice dont nous avons parlé en amont ? Ne serait-ce pas empêcher les pays émergents de profiter du seul avantage compétitif dont ils disposent ?*

**Jean Jouzel** •

La mondialisation vise à la maximisation des échanges. Cela a permis de sortir des populations de la pauvreté, mais cela s'oppose à la lutte contre le changement climatique. Il n'est pas possible d'accélérer la mondialisation et de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, même si cela développe certains pays. Cette lutte correspond plutôt à une relocalisation des activités. Les pays développés doivent surtout tenir leurs engagements vis-à-vis des pays en voie de développement. À partir de 2020, 100 milliards de dollars doivent être chaque année mis à leur disposition. De notre côté, avec Pierre Larrourou, nous avons proposé dans le Pacte Finance Climat d'en diriger une partie vers l'Afrique. Il est important que l'Afrique et l'Europe tissent des liens pour réussir cette transition •

Quel rôle pour  
les différents acteurs ?

---

**François Lenglet** • *Notre troisième axe d'étude s'intéresse à la responsabilité des différents acteurs. Patrick, quelle est la responsabilité de Total dans ce débat? Comment la voyez-vous? Comment voulez-vous l'exercer?*

### Patrick Pouyanné

La raison d'être de Total est d'apporter au plus grand nombre l'énergie dont ils ont besoin. Celle-ci doit être abordable et désormais propre, et donc respectueuse de la planète. Cette mission n'est pas que française, mais mondiale. Total se développe dans le gaz. Nous sommes critiqués car le gaz est une énergie fossile. Cependant, quand nous parvenons à convaincre la Côte d'Ivoire de renoncer à une nouvelle centrale au charbon financée par des fonds chinois et d'investir dans le gaz naturel, nous faisons progresser le sujet climatique. Ce ne sont pas des actions faciles. Le charbon est l'énergie la moins chère. En 2018, les investissements mondiaux dans le charbon ont augmenté. Dans le même temps, nous affirmons que la part du charbon doit reculer. Le développement du gaz naturel au détriment du pétrole est un moyen d'aider à cette transition énergétique. Ce point de vue en tant que responsable n'est pas partagé par tous ceux qui nous reprochent de continuer à développer les énergies fossiles.

La question climatique est fondamentale pour Total car elle impacte l'évolution des marchés de l'énergie, et donc la stratégie de l'entreprise. Nous avons décidé de nous engager dans une nouvelle forme d'énergie pour Total : l'électricité. Ce n'était pas une décision évidente. Une solution au réchauffement est le développement rapide de l'énergie électrique à partir d'énergies renouvelables, ou de manière transitoire à partir du gaz. Nous nous engageons fortement. Notre investissement dans les énergies renouvelables et l'électricité bas carbone est entre 1,5 et 2 milliards de dollars chaque année. ENEL investit 3 milliards, EDF 2 milliards et Engie également dans les renouvelables. Je comprends ceux qui, comme Jean, me disent que ce n'est pas suffisant. Mais c'est une grande évolution pour notre entreprise, un métier nouveau où nous apprenons et faisons des erreurs. Notre responsabilité est très concrète. Par exemple lorsque nous décidons d'investir 100 millions d'euros par an pour créer une activité économique autour de la forêt durable. Tous les acteurs ont leur responsabilité: entreprises, États, consommateurs, investisseurs.

### Les entreprises

Contrairement à Milton Friedman, je ne pense pas qu'une entreprise existe uniquement pour faire des profits. L'entreprise est une collectivité d'hommes

et de femmes qui ont un but en soi : une raison d'être. Les employés de Total viennent également travailler car ils veulent fournir une énergie disponible, accessible, abordable et propre. C'est ce qui unit les femmes et les hommes de Total tous les matins. Ce sont les profits qui nous permettent de réaliser cela. Si nous pouvons investir dans les énergies renouvelables, c'est grâce aux profits que nous réalisons dans le pétrole. On nous accuse parfois de faire la transition à notre manière. Nous avons pourtant traduit la problématique du changement climatique dans un indicateur : l'intensité carbone de tous les produits énergétiques livrés à nos clients. Nous souhaitons la diminuer de 15 % à horizon 2030. C'est un objectif plus ambitieux que celui des États à 3 degrés. Ce n'est pas encore l'objectif à 1,5 degré ni à 2 degrés, mais plutôt entre 2 degrés et 2,5 degrés. Nous cherchons les technologies pour approfondir et aller plus vite.

### Les États

Je me méfie de la tendance à faire des déclarations de neutralité en carbone pour dans 30 ans. C'est un moyen simpliste de repousser le problème à son successeur. Nos responsables sont élus pour environ 5 ans. Je préférerais qu'ils s'engagent à plus court terme, et non pas à horizon 2050. En France par exemple, au lieu d'interdire les véhicules thermiques en 2040, pourquoi ne pas

imposer plutôt d'avoir uniquement des véhicules hybrides dès 2025? Cette technologie existe et est accessible. Cela poserait moins de problèmes aux constructeurs européens pour faire leur propre transition. Je suis suspicieux envers les objectifs lointains et déclamatoires. Je me souviens d'un ministre de l'Environnement qui avait fait voter une loi en 1993 qui expliquait qu'il n'y aurait plus de décharges en France en 2010. Malgré la loi, il y avait toujours des décharges en 2010. Le rôle des États est majeur, car ce sont eux qui fixent les politiques publiques. Les entreprises vont faire des actes volontaires, mais vont surtout être impactées par les politiques publiques décidées par les États. Ce sont à eux en premier de respecter l'Accord de Paris, à eux qu'il s'applique. Certaines ONG nous expliquent que l'Accord s'applique à nous, mais bien que nous assumions notre responsabilité, nous ne sommes pas directement partie prenante de l'Accord.

### Les consommateurs

Les consommateurs ont le pouvoir de décision final. Ce sont eux qui vont prendre ou non la décision d'acheter un véhicule électrique d'ici à 5 ou 10 ans.

**François Lenglet** • *Il est donc important d'avoir un bon signal prix.*

**Patrick Pouyanné** •

Effectivement, mais il faut aussi faire évoluer les comportements. Les sondages relatifs à l'énergie en France montrent tous la même chose. Les individus répondent à 70 % qu'ils veulent de l'énergie propre et verte, mais à 60 % qu'ils ne veulent pas payer pour cela. Yves Perrier me rappelait également que près de 70 % des Français considèrent que le nucléaire est un problème pour le changement climatique. Alors même que c'est l'une des solutions les plus évidentes pour un pays comme l'Inde. Sans nucléaire en Inde, on ne parviendra pas à limiter le réchauffement à 2 degrés. C'est un débat intéressant qui pose la question de la temporalité. Devons-nous régler le problème à 50-100 ans de l'urgence climatique, ou celui des déchets nucléaires qui est un problème à 1 000 ans? Je vous dis cela alors même que Total n'investit pas dans le nucléaire et ne le fera pas.

#### Les investisseurs

Les investisseurs ont un rôle clé, mais nous ne pouvons pas accuser les investisseurs d'être responsables car ils n'auraient pas réglé le problème en faisant des choix d'allocation de capitaux. Ils sont contraints par les épargnants et les personnes qui leur confient des fonds. La question se pose

de savoir si les investisseurs sont prêts à récupérer moins de dividendes pour investir plus dans le renouvelable. Nous versons chaque année aux actionnaires de Total environ 8 milliards d'euros chaque année. S'ils acceptent d'en avoir moins pour que l'entreprise investisse encore plus dans le renouvelable, c'est possible. Cela accélérerait la transition énergétique, mais je ne suis pas certain qu'ils soient d'accord. Les investisseurs ont leur rôle, même ceux à court terme. Ce sont des acteurs économiques qui ont leurs objectifs, leurs mandants à qui ils promettent des rendements annuels. Les États ne peuvent pas attendre d'eux qu'ils règlent tous les sujets de politique mondiale et climatique.

**François Lenglet** • *Jean, comment voyez-vous la responsabilité des différentes parties prenantes?*

**Jean Jouzel** •

Nous avons parlé de l'Accord de Paris. Il contient 3 alinéas: la limitation du réchauffement à 2 degrés, voire 1,5 degré, les problèmes de développement mais également une invitation au secteur financier à mettre des investissements en phase avec la lutte contre le réchauffement climatique et à son adaptation. Tout le monde est concerné. Nous ne réussissons cette transition que si tous les secteurs d'activité, tous les individus et tous les États agissent. Cela n'est aujourd'hui pas le cas.

#### Les États

Les États doivent d'abord s'impliquer dans des accords, si possible ambitieux. Même si les engagements de l'Accord de Paris ne sont pas à la hauteur, cet accord reste une réussite. Le rôle de l'État est ensuite de décliner l'Accord en termes législatifs. En France, la loi sur la transition énergétique est ambitieuse. Nous manquons cependant d'un cadre pour les émissions liées à l'alimentation et à l'agriculture. La loi est ambitieuse mais, alors que nous n'en sommes qu'aux premières années, tant le CESE que le Haut Conseil pour le Climat rappellent que nous avons du retard. Les collectivités locales doivent également s'engager. Les collectivités, les régions, les villes et les territoires ont une compétence sur le bâtiment, l'urbanisme, la mobilité, le développement des énergies renouvelables et la transition énergétique. Ils prennent les décisions du quotidien. Ce sont eux qui peuvent rendre les décisions concrètes. Ces acteurs peuvent réfléchir à une bonne adaptation, qui diffère d'un territoire à un autre.

#### Le secteur économique

Le secteur économique s'investit dans la transition énergétique. Nous avons l'exemple aujourd'hui avec Total et Amundi. La réussite de cette transition est nécessaire au dynamisme économique. Il n'y a pas un métier ou un secteur d'activité qui puisse affirmer que le changement climatique n'est pas son problème. Je pense que les secteurs d'activité

et les pays qui agiront en premiers y gagneront économiquement. Peut-être pas à 5 ans mais à 10, 20 ou 30 ans.

#### Le système éducatif

Le système éducatif doit intégrer le changement climatique dans ses enseignements et s'emparer du problème.

#### Les médias

Ils ont également un rôle important à jouer pour informer les populations.

#### Les individus

Chacun peut agir, que ce soit de façon organisée avec les organisations ou les ONG, ou de façon individuelle. Nos déplacements, notre alimentation et notre comportement à domicile représentent plus de la moitié des émissions en France. Par nos décisions quotidiennes, nous pouvons avoir un impact.

**François Lenglet** • *Je vous remercie pour ces éléments. Nous pouvons maintenant passer aux questions* •

Débat

---

## Claire Tutenuit •

*Déléguée générale de l'association Entreprises pour l'environnement et membre du Comité Médicis*

Je souhaite poser deux questions à Patrick Pouyanné. Vous avez évoqué le concept d'énergie abordable. Si nous continuons à affirmer que l'énergie doit être abordable pour tous, cela signifie que l'énergie fossile doit être abordable. Le message ne devrait-il pas être que l'énergie fossile devienne chère pour que nous en consommons moins? Quand vous parlez du prix du carbone, cela ne signifie-t-il pas que l'énergie fossile doit devenir trop chère pour être abordable? Je souhaiterais avoir des précisions sur ce sujet.

Vous avez ensuite évoqué l'autoritarisme. Aucun progrès collectif n'a été obtenu avec un minimum d'autorité: au niveau des impôts ou de l'obligation de la ceinture par exemple. Nous devrions assumer collectivement que cette transition bas carbone nécessite des mesures contraignantes. Ce serait soit des obligations soit des interdictions, de préférence des obligations. Devons-nous vraiment nous interdire d'avoir recours à un peu d'autorité?

**François Lenglet •** *Ce sont deux questions intéressantes pour Patrick. Jean pourra peut-être également réagir à ces sujets.*

## Patrick Pouyanné •

Mon expérience personnelle est que les progrès en matière environnementale proviennent plus de l'incitation économique que de la règle. Toutes les politiques environnementales depuis 30 ans ont cherché à combiner les deux. Si les interdictions catégoriques ne sont pas dûment justifiés, ils sont contestés. Je vois bien la tendance de certains qui voudrait que les sachants doivent être autoritaires et imposer aux autres, le peuple. Mais nous touchons ici à l'énergie, un bien essentiel. Même en France, où le pouvoir d'achat est élevé, lorsque des taxes augmentent le coût de l'énergie, les consommateurs ne sont pas d'accord. Ils manifestent, et les réformes trop brutales non acceptées conduisent in fine à un retour en arrière. Nous savons tous qu'il va falloir reprendre le sujet du prix du carbone mais personne ne sait comment le faire politiquement. Il faut convaincre. Chacun est tiraillé entre sa volonté de consommer à bon prix et sa conscience écologique. Nous devons trouver une bonne combinaison dans un contexte démocratique où les décideurs sont élus. Contrairement à certains, je ne veux pas remettre en cause le système. Je suis pourtant confronté en tant que patron de Total aux “nouveaux ayatollahs” de l'écologie qui souhaiteraient tout arrêter instantanément. Cela ne peut fonctionner.

Le prix de l'énergie est effectivement un élément central. Les énergies renouvelables se sont d'abord développées car le prix du pétrole est monté

au-dessus de 100 dollars. Le pétrole s'est d'une certaine façon condamné lui-même en permettant le développement de ces technologies. Puis avec la forte croissance des énergies alternatives, le prix du pétrole a chuté. Le second facteur qui favorise l'investissement dans les énergies renouvelables, ce sont les taux d'intérêts bas. Si les taux d'intérêt remontent, il sera plus compliqué d'investir dans ces énergies nouvelles capitalistiques. Total milite pour la progression du prix du carbone. Nous devons avoir un plancher à 20 € la tonne qui aille progressivement vers 40 €. Si nous progressons trop rapidement vers 100 € en Europe, les autres pays ne pourront pas nous suivre. Si l'Europe veut être leader sur les questions climatiques, nous devons pouvoir entraîner les autres. Lors des conférences des parties sur le climat avant celle de Paris, les autres nations n'écoutaient plus les Européens qui voulaient grâce à leur richesse progresser trop rapidement. Pour autant, pouvons-nous nous permettre une Europe sans usine ni métier industriel? Je ne pense pas que ce soit ce que souhaitent les Européens. Avec le déplacement des bases industrielles, des transferts de richesse s'effectuent des pays développés vers les pays émergents. Les classes moyennes le constatent et soutiennent en réaction la fermeture des frontières. Cela conduirait à une fracturation du monde qui ne faciliterait clairement pas le règlement du problème du climat qui nécessite une réponse collective globale. Cette question du climat pose des débats profonds de civilisation et de société.

**François Lenglet •** *Jean, qu'en pensez-vous?*

## Jean Jouzel •

Je suis également plus favorable à l'obtention de l'adhésion, mais cela est fort difficile. Je suis plutôt opposé à la contrainte. L'adhésion des individus viendra progressivement avec la matérialisation des conséquences du réchauffement climatique. Malheureusement, il existe un décalage entre les causes du réchauffement climatique et ses conséquences. Lorsque les conséquences seront présentes, il risquera alors d'être trop tard pour rester en deçà de 2 degrés de réchauffement.

Nous avons constaté la difficulté d'obtenir l'adhésion lors de l'augmentation de la taxe carbone. Christian de Perthuis, président du Comité pour la fiscalité écologique, a clairement souligné la nécessité de compensations sérieuses. C'est le thème central de notre débat: sans une certaine justice, toutes ces mesures accroissent les inégalités. Cette transition doit se faire, mais être juste et en adhésion avec les individus. Ce n'est pas simple. Lors de la première taxe carbone, j'étais membre de la Commission Rocard en 2009. Nous avons voté des compensations intéressantes qui ont malheureusement été retoquées par le Conseil Constitutionnel.

**Bertil De Fos** ●*Directeur Général d'Auxilia*

Vous avez dit, M. Pouyanné, que certains changements ne sont pas acceptables par la population et qu'ils rendent difficiles les transitions qui s'imposent aujourd'hui. Il me semble que si nous n'imposons pas et ne pilotons pas ces changements, ils vont s'imposer à nous indépendamment de notre volonté.

Ma question porte sur la justesse de la transition pour les entreprises. M. Jouzel affirmait qu'il ne fallait pas exploiter 90 % des ressources connues d'énergies fossiles. Toutes les entreprises qui exploitent ces énergies doivent-elles laisser chacune 90 % de leurs actifs sous terre, ou une autre répartition de l'effort est-elle possible ?

**Patrick Pouyanné** ●

La question se pose différemment. Les cinq plus grandes entreprises pétrolières mondiales ne représentent que 7 % du marché mondial du pétrole. Nous sommes des nains dans notre marché. Nous ne possédons pas de réserves, seulement une vingtaine d'années. Les réserves sont détenues à 90 % par les États. Votre question s'adresse davantage aux pays comme l'Arabie Saoudite. Total a pris des engagements et a notamment cessé l'exploration pétrolière en Arctique. C'est d'ailleurs inutile car la demande de pétrole en 2040-2050 pourrait être inférieure à celle d'aujourd'hui. Je suis d'accord avec le cheikh Yamani, ancien ministre saoudien

du Pétrole, qui affirmait en 2000 que "l'âge de pierre ne s'est pas terminé par manque de pierres. L'âge du pétrole ne s'achèvera pas avec le manque de pétrole". Il est inutile de chercher la dernière goutte. Nous devons plutôt réinvestir dans d'autres énergies comme le gaz ou le stockage des énergies renouvelables.

Être dans la trajectoire moins de 2 degrés signifierait que notre économie mondiale émette autant d'émissions en 2040-2050 qu'en 1950. Cela alors même que la population aura été multipliée par 3 et le PIB par 10. Outre les nouvelles sources d'énergie, nous devons pour rester dans l'objectif de 2 degrés, et avec 9 milliards d'individus, réaliser un gigantesque effort d'efficacité énergétique. Depuis l'âge industriel, l'humanité n'a jamais réussi à faire plus de 1 % d'économie d'efficacité énergétique chaque année. 2 à 3 % seraient nécessaires pour limiter le réchauffement à 2 degrés. Nous nous focalisons trop sur les sources d'énergie. Le vrai défi collectif est de consommer moins. Si nous limitons dès aujourd'hui la production de pétrole, les prix monteraient rapidement car la demande de pétrole est toujours très forte. Nous serions alors accusés d'avoir organisé la rareté de l'énergie qui a permis le développement de nos pays. Cette énergie n'a pas que des vertus, mais compte moins de défauts que le charbon. 27 % de l'électricité mondiale proviennent toujours du charbon. Nous ne devons pas opposer mais multiplier les solutions. Chaque acteur doit prendre ses responsabilités au sein d'un système global et complexe.

**Jean Jouzel** ●

La transition est difficile. Nous avons échangé pour Le Monde il y a 4 ans sur ce sujet. J'avais affirmé qu'il ne fallait pas exploiter 80 % des ressources fossiles. Patrick s'était alors interrogé : "Comment fait-on ?". La difficulté est toujours là. Il va falloir être solidaire. Une entreprise a un rôle social essentiel. Total restera une grande entreprise de l'énergie, mais l'efficacité et le mix énergétique doivent évoluer. Nous avons un désaccord sur le gaz et l'accélération vers le renouvelable. Le dernier rapport du GIEC explique qu'à échéance 2050, plus de 50 % de l'énergie pourront être fournis par des sources renouvelables. Cela concerne l'électricité, mais aussi la chaleur et la mobilité. J'incite Total à aller encore plus rapidement vers les renouvelables que ce qui est actuellement fait.

**Dominique Bournonville** ●*Juriste au sein du ministère de la Culture*

Je souhaite savoir pourquoi Total a fait le choix de l'électricité avec tous les financements que vous avez évoqués, et non pas celui de la génération et de la distribution d'hydrogène. La barrière à l'entrée y est très élevée et il n'y a pas de problème de possession de stock. Cela recouvre des enjeux comme celui de la pile à combustible, et éventuellement de branchements individuels (y compris en zone rurale).

**Patrick Pouyanné** ●

L'hydrogène a deux fonctions potentielles. La première est d'être un vecteur potentiel de stockage de l'énergie. L'hydrogène est aujourd'hui fabriqué à partir du gaz, ce qui émet du CO<sub>2</sub>, sauf avec une capture du carbone. Total est un important producteur et consommateur d'hydrogène. L'électrolyse de l'eau permet de produire de l'hydrogène, mais cette technologie est 4 à 5 fois plus chère. Le seul modèle juste économiquement est d'utiliser le surplus d'électricité issu du soleil en journée ou du vent la nuit quand la consommation est faible. L'électricité a alors un coût marginal nul et l'électrolyse de l'eau sous forme d'hydrogène dans des réseaux de gaz permet donc son stockage. Quand on parle hydrogène, on parle trop souvent mobilité et pile à combustible et pas suffisamment capacité de stockage. Des personnes y travaillent au sein de Total. D'autres entreprises le font en France et communiquent dessus. La pile à combustible pour la mobilité est l'autre fonction potentielle de l'hydrogène. Pour ce qui concerne les véhicules légers, nous ne pourrons pas équiper en simultané nos pays de bornes de recharges électriques à électricité et de réseaux d'hydrogène. Les États ont fait un choix technologique avec les constructeurs automobiles. Le choix du véhicule électrique est fait au détriment du véhicule à hydrogène.



L'hydrogène peut constituer une solution pour des flottes dédiées, par exemple de bus avec un point central de production de l'hydrogène. La question des poids lourds doit être étudiée avec précision car l'utilisation de batteries ne va pas être une solution prochainement. Outre l'hydrogène, le développement se fait alors sur le gaz. Nous construisons un réseau de gaz pour faire migrer les camions qui traversent l'Europe, par exemple de l'Ukraine au Portugal. Nous étudions le coût d'un changement vers l'hydrogène. Cependant, j'ai l'impression que l'hydrogène est plus une solution à moyen terme.

### Jean Jouzel •

Je suis complètement d'accord avec Patrick sur cette question. N'oublions cependant pas les trains, notamment sur les petites lignes.

### Patrick Pouyanné •

J'ai rencontré ce week-end une grande élue d'une région française. Elle m'a expliqué que le développement des trains à hydrogène engendrait d'importants coûts supplémentaires. Les coûts de maintenance sont multipliés pour gérer à la fois les trains classiques et ceux à hydrogène. La SNCF est encouragée à l'utilisation de trains à hydrogène dans certaines régions. Cela permet à Alstom de trouver de nouveaux marchés pour vendre ses nouveaux trains à hydrogène et je m'en satisfais pour eux.

### Jean Gaubert •

*Médiateur national de l'énergie*

Je souhaite revenir sur l'acceptabilité que vous avez évoquée tout à l'heure et citer deux exemples. Le premier est la taxe carbone, et sa traduction – l'écotaxe – qui avait reçu une forte opposition en Bretagne à partir de 2013. Les individus avaient eu le sentiment d'une grande injustice. Seules les routes nationales à 4 voies étaient taxées, mais pas les autoroutes. Ceux qui étaient dans une zone de production décentralisée ont été fortement impactés. Cela a touché la Bretagne, mais également le Massif Central. D'autres régions étaient moins impactées, car elles sont moins périphériques des zones de consommation. C'est le sentiment d'injustice qui a conduit à la situation. Les gilets jaunes étaient également fortement présents en Bretagne. Il y a quelques années, lorsque j'étais parlementaire, certains collègues me disaient que jamais les individus ne manifesteraient contre le prix du carburant car ils sont trop attachés à leur voiture. C'était oublier que certains gilets jaunes ont acheté une vieille voiture d'occasion et qu'ils doivent effectuer 40 kilomètres pour aller travailler pour 1 200 euros par mois.

**François Lenglet •** *Puis-je vous demander de formuler une question, monsieur ?*

### Jean Gaubert •

Je souhaite simplement faire remarquer que, si nous avions voulu nous débarrasser des véhicules diesel, nous aurions pu le faire. Cela nécessitait d'affronter les constructeurs automobiles. Nous pouvions en 2010 affirmer que nous taxerions fortement les véhicules diesel en 2015. Il y aurait eu beaucoup moins de véhicules diesel d'occasion en 2020 pour ceux qui ne peuvent s'acheter un véhicule neuf. Je partage le constat de Patrick Pouyanné sur le besoin de laisser du temps pour s'adapter. Nous avons fait l'erreur de penser qu'il serait plus simple d'affronter le peuple que le dirigeant. Nous aurions dû tarir à la source les véhicules diesel.

### Patrick Pouyanné •

L'autorité ne fonctionne que si l'on parvient à expliquer aux individus. Cela nécessite de l'anticipation et du temps. Un site industriel ne peut par exemple pas se restructurer au dernier moment. Total a réussi à arrêter des sites industriels en Europe en anticipant 3 ans en amont. À propos de la Bretagne, le Général de Gaulle l'avait bien compris en ne rendant pas les routes à 4 voies payantes. Il y avait identifié un pôle de résistance.

### Henri Pigeat •

*Ancien dirigeant de l'Agence France-Presse, AFP*

Ma question porte sur mon domaine d'expertise : l'information. Vous avez soulevé les questions de la responsabilité et de la démocratie. Je suis étonné par la forte différence de niveau dans la qualité des arguments, les nuances et la réflexion entre notre débat et le débat public.

Le débat public sur l'écologie comporte énormément de fausses nouvelles, de bêtises. Nous laissons se propager de fausses informations sans corrections, vérité ni contextualisations.

Ma question s'adresse à M. Pouyanné en tant que chef d'une grande entreprise et à M. Jouzel en tant que grand scientifique. Comment expliquez-vous la faiblesse de ce débat qui dépasse souvent la raison ? Quelles sont les responsabilités que vous pourriez exercer chacun dans votre rôle pour que les choses soient discutées de façon plus réaliste ? Je pense que le monde des médias et les journalistes n'exercent qu'une partie de la responsabilité de ce problème.

## Jean Jouzel •

Nous avons en France de très bons médias, y compris l'AFP. Les médias sont libres, et c'est inévitable que nous entendions parfois des choses surprenantes sur le climat. Globalement, le sujet climatique est traité quotidiennement et de façon correcte. Les médias ne sont pas responsables pour moi. La communauté scientifique n'a peut-être pas su transmettre suffisamment rapidement la réalité du réchauffement climatique et la nécessité de prendre des mesures. C'est aussi à nous, scientifiques, de cadrer le débat, même si nous n'en avons pas la maîtrise. Nous ne devons pas non plus céder au catastrophisme. Je suis choqué par la théorie de l'effondrement qui dessert la cause. Lorsque j'entends Yves Cochet, ancien ministre, affirmer qu'il prendra sa charrette en 2030, cela ne fait pas sens. Si chacun est libre dans ses pensées et ses déclarations, ces théories desservent la recherche de solutions. J'ai d'ailleurs dès demain un débat relatif à l'effondrement.

## Patrick Pouyanné •

L'émotionnel l'emporte souvent sur le rationnel, notamment en France. Nous retrouvons sur les réseaux sociaux des affirmations fausses. Total serait responsable de 2/3 des émissions de la France et de 1 % de celles de la planète. C'est faux. J'ai rappelé les faits lors d'une interview sur RTL : les émissions de Total représentent 2 % des émissions françaises et 0,1 % de celles de la

planète. Tout le monde reprend aujourd'hui les fausses informations sur les réseaux sociaux. Nous devons convaincre. Contrairement à moi, Jean a l'avantage d'être cru par les individus. Seulement 37 % des Français me croient lorsque j'avance des faits. Les Français ne font pas confiance aux patrons, d'après un sondage récent. Nous sommes obligés de trouver des alliés et des relais pour communiquer.

Le débat est aujourd'hui pollué. Un grand leader du parti vert affirmait récemment que le Président Macron soutenait l'accord CETA avec le Canada à cause de Total. Ce n'est pas vrai, nous n'en avons jamais parlé et n'avons aucun intérêt dans l'accord. Il y a beaucoup d'émotionnel, et à cause de l'écho positif autour de l'écologie, beaucoup de politiques s'emparent du sujet en faisant beaucoup d'approximations. Certains débats ne peuvent même pas avoir lieu. Le gaz de schiste a par exemple été interdit avant même d'avoir commencé le débat.

Nous sommes également confrontés à de fausses informations sur l'huile de palme. Nous publions les provenances de toutes les cargaisons d'huile de palme que nous recevons. Aucune ne provient de zones de déforestation. Total le vérifie directement. Il nous est répondu que notre réponse ne peut être vraie. C'est un sujet profond qui va au-delà de l'écologie. Nous devrions pouvoir avoir sur ces questions importantes un débat serein et rationnel sans que l'émotionnel ne domine.

**François Lenglet •** *C'est également un sujet pour les journalistes.*

## Patrick Pouyanné •

C'est un sujet collectif qui dépasse le sujet environnemental. Nous sommes en train de basculer dans l'émotionnel en France alors que nous avons majoritairement des débats relativement rationnels sur ces sujets. L'émotionnel encourage le buzz au détriment des faits et de l'action. Nous ne sommes pas aujourd'hui efficaces pour répondre à cela.

**François Lenglet •** *Nous allons étudier 2 dernières questions et écouter les conclusions de nos 2 orateurs. François Ewald conclura ensuite nos travaux.*

## Sacha Courtial •

*Collaborateur parlementaire*

Il existe une contradiction entre la volonté légitime d'une part de la population mondiale de sortir de la misère économique et la nécessité de diminuer la consommation pour ne pas entrer dans la misère écologique. Il y a donc la nécessité d'une solidarité internationale pour compenser ces émissions mondiales. M. Jouzel, pensez-vous qu'une incitation économique telle qu'évoquée par M. Pouyanné est suffisante pour lutter contre le réchauffement climatique ?

M. Pouyanné, vous avez rappelé le besoin de démocratie dans ces choix de société. Ne pensez-vous pas que notre lenteur démocratique ne présente le risque que certains pays réellement autoritaires imposent leur transition ?

## Patricia Lavau •

*Responsable finance durable  
à l'Observatoire de la Responsabilité  
Sociétale des Entreprises - ORSE*

Je souhaite revenir sur les questions de responsabilités et le besoin de communiquer qu'évoquaient respectivement MM. Pouyanné et Jouzel. Vous avez ce soir au sein de l'auditorium d'Amundi une large communauté de représentants du monde de l'investissement, des organisations sociales, mais également de la société civile ; toutes les personnes évoquées dans la question affichée tout à l'heure. Quelles recommandations pourriez-vous donner à des structures comme l'ORSE afin d'accélérer cette transition ? Nous avons lancé, avec l'aide d'AG2R La Mondiale et de l'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques, une initiative sur ces questions de justesse de la transition.

## Jean Jouzel •

Cette contradiction entre la diminution de la consommation et la sortie de la misère économique est un véritable problème. J'en avais discuté avec Pascal Lamy alors, Directeur Général de l'OMC. L'objectif de l'OMC me semble être de maximiser les échanges. Cette maximisation des échanges a sorti beaucoup de personnes de la pauvreté. C'est un bon argument. Mais lutter contre le changement climatique signifie en revanche relocaliser les activités.

Pour faire face à ce dilemme, les pays développés doivent aider de façon volontaristes les pays en voie de développement à réussir cette transition. La solidarité internationale est un prérequis à la lutte contre le réchauffement climatique. Sans solidarité, nous ne réussissons pas. Cette solidarité doit se traduire au-delà des textes. L'Europe doit s'intéresser à l'Afrique et ne pas y laisser la Chine seule. Nous l'avons affirmé dans le Pacte Finance Climat dont j'ai parlé plus tôt. L'Afrique a un fort potentiel en énergies renouvelables. Il y a selon les endroits un potentiel solaire, éolien et en biomasse. L'initiative de Jean-Louis Borloo, par exemple, est intéressante. L'obstacle majeur va être la non-utilisation des ressources fossiles qui sont découvertes progressivement. Les engagements pris par les pays riches par rapport aux

pays pauvres doivent être tenus. Nous devons communiquer à tous les niveaux. Nous essayons de le faire au titre de la communauté scientifique. Je m'investis par exemple dans ce Comité Médicis où nous essayons de transmettre des messages. Au-delà de mes activités scientifiques, je me suis toujours intéressé à la vie de la cité. Je pense que c'est aussi notre rôle de scientifiques de sortir de notre tour d'ivoire. Je vous remercie donc, François et Patrick, pour ce débat.

**François Lenglet •** *Merci, Jean.*

## Patrick Pouyanné •

L'antagonisme entre la lutte contre la misère économique et celle contre le changement climatique est l'enjeu principal. C'est effectivement la mondialisation qui a sorti des milliards de personnes de la pauvreté. La relocalisation n'est pas nécessairement une solution. Celle-ci ne fonctionnerait que si les pays riches appliquent effectivement l'article de l'Accord de Paris indiquant qu'ils doivent verser 100 milliards de dollars par an d'aide climatique aux pays non développés. Nous permettrions alors à des pays comme l'Inde de ne pas effectuer les mauvais choix qui sont les leurs aujourd'hui. Ce serait le plus efficace pour le climat. Ce serait

un effort pour les habitants des pays développés. Une partie de leurs impôts irait vers d'autres pays, mais nous ne modifierions pas leurs habitudes de consommation et ne perturberions pas leurs vies. Cette vision est peut-être trop mondialiste, mais c'est la plus efficace. Si les grands pays européens n'engagent pas cette politique de transfert, alors nous faisons fausse route collectivement. Cela devrait être la priorité. Il serait souhaitable que les États-Unis s'engagent, mais ce ne sera pas le cas avant plusieurs années. En investissant, en apportant de l'énergie et de l'emploi en Afrique, nous apporterons également une réponse aux flux migratoires. Le climat est tant une nécessité qu'une opportunité pour mettre en place une vraie politique de développement. Concernant le besoin de communiquer, nous devons arriver à avoir des débats sereins. Tous ces corps intermédiaires que vous évoquez doivent contribuer à apaiser le débat et faire prendre conscience aux citoyens des choix possibles plutôt que d'imposer une solution. Je souhaite prendre l'exemple au sein de mon entreprise d'un site industriel en difficulté. Les premiers inquiets sont souvent les employés. Le management a tendance à cacher le problème. Nous essayons alors de repousser le problème. Je me suis pourtant rendu compte qu'en essayant d'être gentil, de repousser le problème, nous ne

faisons qu'accroître l'inquiétude. Les individus attendent au contraire que l'on réponde aux questions et que l'on bouge. Il faut avoir le courage de la vérité et faire confiance à l'intelligence collective pour trouver des solutions. Notre débat du jour est peut-être trop complexe pour être appréhendé par tous, mais nous devons le traduire dans des actions concrètes. Je souhaite reprendre l'exemple des chaudières à fioul. Il n'est pas aisé de changer un chauffage, cela crée des complications. Nous devons leur démontrer qu'avec certaines technologies (pompes à chaleur, chaudières à gaz), ils vont réaliser des économies et être gagnants. Nous devons également les accompagner dans l'investissement. C'est un exemple très pertinent qui illustrera notre capacité collective à accompagner nos concitoyens et clients.

De façon étonnante, l'opprobre qui est sur Total en France nous ne la subissons pas dans les 130 pays où nous travaillons. Shell aux Pays-Bas et BP en Angleterre sont dans la même situation. Les champions nationaux sont accusés et devraient devenir des boucs émissaires pour l'ensemble du pays. Total doit donc démontrer à tous les Français que nous sommes réellement engagés pour apporter des solutions au changement climatique. Nous devons faire bouger notre image de pétrolier.

**François Lenglet** • *Je vous remercie tous les deux pour ces échanges. Nous pouvons maintenant passer à la conclusion de François Ewald.*

### François Ewald •

Cher Patrick, cher Jean, cher François, merci infiniment pour ce débat.

Comme Yves l’a rappelé en ouvrant notre réunion, nous avons mis les travaux du Comité Médicis sous le signe de la recherche de ce qui est juste. C’est une démarche qui cherche à prévenir les dogmatismes et autres intolérances, et qui s’attache à prendre en compte la réalité dans sa complexité. C’est une démarche nécessaire dans un temps de “grande transformation” comme le nôtre.

La lutte contre le réchauffement climatique est au coeur de cette “grande transformation”. Elle pose la question du juste parce que, comme l’a montré cette rencontre, elle nous place au coeur d’injonctions contradictoires : entre la nécessité de modifier nos modes de production et de vie et les questions sociales qui sont associées, entre l’urgence des changements et la lenteur inéluctable d’évolutions aussi profondes, entre la tentation autoritaire et le respect des principes d’une démarche politique acceptée, entre les énoncés de combat et le respect des faits.

De vos échanges, cher Jean, cher Patrick, comme des réponses que vous avez données aux ques-

tions, me semblent ressortir les points suivants. Je vais essayer de les ordonner selon les différentes dimensions du juste qui figurent dans le document qui vous a été remis (cf. *Annexe*) :

- Être juste demande d’abord une appréciation exacte du problème à traiter. Celui dont nous parlons a deux faces solidaires : celle des conséquences dramatiques – et en particulier pour les personnes les plus vulnérables - du réchauffement climatique que Jean a rappelées, celle d’une transition énergétique dont l’équation, comme l’a souligné Patrick, peut se formuler : l’énergie est un bien premier, un bien dont l’accès permet de sortir du besoin et d’accéder aux libertés ; nous sommes donc tenus de rendre l’accès à une énergie “propre” accessible, à un prix abordable pour tous, partout sur la planète.

Poser le problème selon ces deux dimensions a d’abord comme conséquence de faire de la transition énergétique une question sociale fondamentale : la demande d’énergie est telle qu’on ne peut pas en priver ceux qui en disposent de même qu’on ne peut pas en refuser l’accès à ceux qui n’en disposent pas. La vérité de la lutte contre le réchauffement climatique et de la transition énergétique est sociale, pas seulement dans nos pays, mais partout sur la planète.

La deuxième dimension s’ensuit : dans la mesure où nous devons préserver l’accès à l’énergie, une énergie propre bien entendu, et même en élargir l’accès, le problème d’une transition juste n’est

pas tant un problème de désinvestissement des énergies “sales” que d’investissements massifs dans une énergie produite autrement. Peut-être avons-nous là une règle pour évaluer la contribution des acteurs économiques et financiers : en comptabilisant les deux démarches d’investissements dans des énergies “propres” et de désinvestissements, en commençant par les plus “sales” ? Jean comme Patrick ont amplement souligné ces deux aspects : investissement et innovation.

- La deuxième dimension d’une transition juste concerne la justice pratique, l’adéquation, la pertinence, l’intelligence de mesures à prendre : c’est la dimension politique.

De ce point de vue, il me semble ressortir de cette rencontre qu’on a à faire à un problème de “gouvernement”, un problème politique qui a des caractéristiques singulières, peut-être exceptionnelles.

La première est sa dimension globale et la multitude des acteurs qu’elle mobilise partout sur la planète : États, collectivités territoriales, entreprises, associations, ONG, individus.

Dans *Huis clos*, Sartre fait dire à un de ses personnages : “On ne peut pas se sauver seuls”. On ne peut pas se sauver seuls dès lors que le salut de chacun dépend du comportement des autres. Cela décrit une situation de solidarité, une situation de dépendance mutuelle qui oblige d’un

côté à penser globalement et à penser efficacité globale - c’est ce que rappelait Patrick : il est plus efficace du point de vue global d’aider les Indiens à ne pas utiliser leur charbon que d’éliminer le dernier gramme de carbone en France -, et de l’autre à se protéger contre les resquilleurs : ceux qui voudraient profiter des efforts des autres en réduisant les leurs au minimum. Cette situation de solidarité conduit à rechercher ce qui, globalement, au final, sera le plus efficace.

Un deuxième point qui ressort de vos échanges, cher Jean, cher Patrick, est qu’il n’y a pas de solution autoritaire. Le rêve d’une solution autoritaire consiste à faire comme si l’on pouvait s’épargner la dimension politique du problème : celui du gouvernement des hommes. Toute solution autoritaire, surtout s’il s’agit de priver les gens d’énergie, engendrera des résistances multiples et finalement retardera l’atteinte de l’objectif final. C’est ce qui ressort de vos échanges : il faut reconnaître, en même temps que l’urgence climatique, un droit fondamental et universel à l’énergie.

C’est parce qu’il n’y a pas de solution autoritaire, parce qu’il s’agit d’un problème politique que la transition énergétique ne peut être réussie que si elle perçue comme juste. Ce qui, la fin du débat l’a souligné, pose, comme décisif, le problème de l’information.

Les gouvernements, enfin, doivent prendre leurs responsabilités et définir le cadre au sein duquel les acteurs économiques et financiers pourront déployer leurs initiatives : donner un prix au carbone (et protéger les industries de ceux qui le feront), définir des politiques de l'énergie (à commencer par l'Europe), instaurer une banque du climat... autant de mesures qui ouvrent sur la troisième dimension de la justice qui est la justice sociale.

- La transition énergétique est d'abord un problème social parce qu'elle met en cause ce “droit à l'énergie” qui me semble avoir traversé cette rencontre. Mais elle l'est aussi parce qu'elle bouscule les modes de vie, et que cela place les plus faibles dans une situation de double peine : ils sont à la fois ceux qui ont le plus à craindre des effets du changement climatique, ils sont aussi ceux dont les mesures à prendre peuvent le plus impacter les modes de vie et être vécues comme des condamnations à mort. C'est le thème du rapport que Jean a rédigé pour le CESE.

Cela impose des politiques de solidarité sociale. Elles ont deux dimensions : internes aux États, ce sont des mesures “d'accompagnement” qui passent en particulier par des redistributions fiscales ; au niveau international, il s'agit d'aider les pays où l'accès à l'énergie n'est pas encore garanti à accéder à des énergies “propres”, ou aux énergies disponibles les moins “sales”.

C'est tout l'esprit d'une telle transition : résolue, elle ne peut être que progressive, confiante dans les innovations futures. Innovations autant en matière technologique que dans le domaine politique et social, comme en donne l'exemple le dividende carbone proposé par Georges Schulz.

Peut-être pouvons-nous espérer qu'en intégrant l'exigence de justice au sein de la transition énergétique, nous contribuerons à une transformation des modes de vie qui seront à la fois plus sains et mieux partagés qu'aujourd'hui. Il me semble qu'à tenir ensemble les trois dimensions de la justice – jugement, action, équité –, nous pouvons penser nous donner les moyens d'une conduite responsable.

Une nouvelle fois, je vous remercie, cher Jean, cher Patrick, cher François, de nous avoir aidés à la formuler ●

## Annexe

# Comment mettre en œuvre une transition énergétique “juste” ?

TEXTE DE L'INVITATION À LA RENCONTRE DU 9 JUILLET

**Jean Jouzel** est climatologue et glaciologue. Il a été directeur de recherches au CEA et, entre 2002 et 2015, vice-président du groupe scientifique du GIEC, lauréat du Prix Nobel de la paix en 2007. Il a reçu la médaille d'or du CNRS en 2002 et, en 2012, conjointement avec Susan Salomon, le prix Vetlesen, considéré comme le “Nobel des sciences de la Terre et de l'Univers”. Il est membre de l'Académie des sciences et du Conseil économique, social et environnemental.

**Patrick Pouyanné** est président-directeur général du groupe Total. Après avoir été conseiller au cabinet du Premier ministre et dirigé le cabinet du ministre des Technologies de l'information et de la Poste, il a rejoint Elf-Aquitaine en 1997, puis a occupé différents postes de direction dans le groupe Total, dont il est directeur général depuis 2014 et qu'il préside depuis 2015.

**François Lenglet** est éditorialiste à TF1, LCI, RTL. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont le dernier, *Tout va basculer* (Albin Michel), vient de paraître.

Plus personne ne conteste la réalité du réchauffement climatique, son origine dans l'émission excessive de gaz à effet de serre, et la nécessité de prendre des mesures de réduction des émissions de ces gaz, et d'adaptation.

Mais si l'on peut en théorie s'entendre sur le principe des mesures à prendre, dans la pratique les choses deviennent plus compliquées, plus obscures, en particulier pour leurs conséquences économiques, et sociales, affectant les populations dans des territoires très différents. Les gouvernements butent, sur la bonne manière d'articuler les exigences écologiques, qui se formulent le plus souvent sous l'impératif de l'urgence, et les aspirations économiques et sociales qui demandent du temps pour se transformer. Pire, à rebours de l'objectif final : assurer le bien-être des populations, les mesures que l'on peut prendre pour lutter contre le réchauffement climatique engendrent crises et déclassements.

L'une des grandes questions que nos sociétés doivent affronter en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle est ainsi de savoir comment gouverner l'exigence écologique pour qu'elle soit socialement acceptable. En d'autres termes, peut-on définir, décrire les voies et moyens d'une transition juste ?

## Le juste

Une notion fait retour, dont on avait perdu l'usage : celle de “juste”. Ainsi, en matière de lutte contre le réchauffement climatique, on s'interroge sur ce que doit être une transition “juste”. Mieux, c'est une exigence : sous peine d'être incomprises et finalement rejetées, les mesures prises pour conduire la transition énergétique doivent être “justes”.

Mais l'exigence du “juste” va bien au-delà de la question de la lutte contre le réchauffement climatique. Elle exprime une attente caractéristique d'une période comme la nôtre : période de transitions, de mutations, de métamorphoses, où il faut apprendre à se déprendre d'un monde, d'un univers dont on était familier, que l'on mesurait, dont on maîtrisait les valeurs et les codes et qui est désormais perçu comme insoutenable, comme devant être transformé pour un autre monde, différent, étranger, inédit, dont on ne sait pas s'il sera meilleur et selon quelles normes il sera vivable. Il y aura des gains et des pertes, des gagnants et des perdants, dans un processus où, si l'on sait ce qu'on va perdre, on n'est pas assuré de ce qu'on va gagner, individuellement et collectivement.

La question du juste devient une nécessité dès lors que l'on perçoit les chamboulements en cours comme nous faisant entrer dans un temps

d'incertitude, un temps indécis, un temps expérimental, dès lors que l'on perçoit le moment dans sa complexité. Si la question du juste fait retour, c'est qu'elle est appelée par les problèmes, les dilemmes et les conflits qu'il faut traiter : ils obligent à prendre en compte des échelles de temps contradictoires entre l'urgence immédiate et le très long terme, ils obligent à repenser les modes de vie et les valeurs, à revenir sur la valeur de nos valeurs, ils voient se tendre l'arc entre exigences écologiques et exigences sociales, la fin du monde et la fin du mois. En cause : non seulement les moyens, mais les fins elles-mêmes.

Une telle période décrit une situation particulière pour la condition humaine : celle d'une sorte d'exode. On sait ce qu'on quitte, ce que l'on doit quitter, sans que l'on sache bien où l'on va, période où la boussole réside moins dans l'espérance d'un avenir meilleur que dans la précaution à éviter la catastrophe. Période un peu vertigineuse où l'on doit avancer sur des sentiers mal assurés, bordés de précipices. Le moindre faux-pas pourrait faire tout basculer. Précisément, dans ces périodes de crainte et d'incertitude, plus que jamais, on est en quête d'une parole juste.

La question du juste est prise dans un horizon sémantique qui comporte trois dimensions :

- ① **La première est un horizon de connaissance :** la première chose qui ait à être juste, c'est le jugement. La question du jugement juste, avant même celle du jugement vrai, hante la philosophie depuis l'origine. Aristote, Descartes, Kant reviennent incessamment sur ce mystère que, si les hommes sont doués des mêmes facultés intellectuelles, seuls quelques-uns ont un jugement juste, du bon sens, un entendement sain. Comment apprécier correctement une situation ? Comment la qualifier d'une manière qui soit exacte ? Le jugement juste est sagace, perspicace, il fait preuve de discernement. Il n'est ni partisan, ni exagéré, ni forcé, il doit tenir compte des faits, et savoir les apprécier à leur juste mesure. Il doit être libre. La terre se réchauffe. C'est incontestable. Mais comment qualifier justement cet événement ? Les discours catastrophistes se multiplient, comme s'il fallait exagérer pour être vrai. La question du réchauffement climatique est devenue tellement polémique qu'il est devenu pratiquement impossible d'entendre la voix des personnes sages et avisées.
- ② **La deuxième dimension du juste est celle de l'action pratique :** on parle en ce sens de prendre les mesures "justes", adaptées, appropriées, proportionnées. Cette dimension est celle de l'action politique, du gouvernement - gouvernement de soi comme gouvernement des autres. Il s'agit ici de déterminer, une situation ayant été caractérisée, quelles sont les mesures à prendre en fonction d'une fin déterminée. Le médecin qui a formulé le diagnostic doit définir le bon traitement, le traitement juste, correct : ce qui ne peut se définir de manière abstraite, mais dans la prise en considération de toute une série de données pratiques, concrètes, concernant son patient et le contexte dans lequel il vit. Le problème ici est d'éviter l'erreur. En matière de transition énergétique, on assiste à une surenchère des mesures restrictives qui, avant d'apparaître socialement injustes en raison du poids qu'elles font porter sur les uns plus que sur les autres, ne parviennent pas à convaincre qu'elles soient justes du point de vue pratique et technique, en raison en particulier de la dimension mondiale, globale, des problèmes, de leur complexité et de leur intrication.
- ③ **La troisième dimension du juste est celle de la justice.** C'est celle à laquelle on pense immédiatement dès lors que l'on parle de juste. Justice va avec égalité. Le juste décrit la science des relations entre égalité et inégalité. En matière climatique, cette dimension, la dimension sociale, est désormais incontournable. Elle se pose à toutes les échelles territoriales : régionales, nationales, globales. Avec ceci, que la lutte contre le réchauffement climatique doit être conduite non seulement de manière à ne pas aggraver les inégalités, mais à faire que les transitions en cours ouvrent sur un monde mieux partagé.  
  
Le "juste" n'appartient exclusivement à aucune de ces trois dimensions. Il est au carrefour des trois. La recherche du juste tient dans la volonté d'articuler ensemble dimension épistémologique, dimension pratique et dimension sociale.

---

Si la question du juste se pose à nouveau aujourd'hui, c'est parce que les questions auxquelles nous sommes confrontés, les questions de "transition", de transformation nous replongent dans un univers de la modestie, de la finitude, du raisonnable, où il faut savoir se gouverner en dehors des *a priori* et des dogmatismes, qu'ils soient scientifiques ou moraux. L'appel du juste est l'exact corrélat de notre conscience d'avoir, dans cette situation, à être responsable ●

---

*François Ewald*  
Délégué général du Comité Médicis

---

**Association Comité Médicis**

Identification R.N.A. : W751250669

Objet: lieu de débat et de réflexion consacré à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), de ses actionnaires et de ses partenaires; production et diffusion de documents relatifs à la RSE; organisation d'événements publics relatifs à ce thème.

Siège social: 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris

**[comite-medicis.org](http://comite-medicis.org)**



[comite-medicis.org](http://comite-medicis.org)

